1819008

PRÉFECTURE DE LA CORRÈZE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - 1ère insertion

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte en mairies de Davignac et de Péret-Bel-Air, pendant 40 jours consécutifs, **du 5 décembre 2016 au 13 janvier 2017 inclus**, sur le projet de création d'un parc éolien sur le territoire des **communes de Davignac et de Péret-Bel-Air**, présenté par la **société PARC EOLIEN DU PUY PERET**. Ce projet comporte :
- une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour exploiter un parc éolien composé de quatre éoliennes d'une puissance de 2,4 MW chacune et des installations techniques s'y rapportant réparties comme suit : deux éoliennes et un poste de livraison sur la commune de Péret-Bel-Air et deux éoliennes sur la commune de Davignac.
- une demande d'autorisation de défrichement, présentée au titre du code forestier, sur une superficie de 1 hectare 24 ares.

Une commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif de Limoges. Elle est composée comme suit :
- Président : Monsieur Marcel Esquieu, retraité de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. En cas de défaillance de M. Esquieu, la présidence sera assurée par Monsieur Jacques Brochu.
- Membres titulaires : Monsieur Jacques Brochu, retraité de la gendarmerie et Monsieur Lucien Brousse, directeur des ressources humaines à la direction départementale de la Poste de la Corrèze, retraité. En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par l'un des membres suppléants.
- Membres suppléants : Monsieur Jean-Louis Duc, chef de l'unité qualité de la construction et économie du BTP à la DREAL Limousin et Monsieur Maurice Bar, ingénieur au crédit agricole retraité.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public en mairies de Péret-Bel-Air et de Davignac, pendant la durée de l'enquête, du 5 décembre 2016 au 13 janvier 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :
* Mairie de Davignac :
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 9h à 12h

* Mairie de Péret-Bel-Air :
- du mardi au samedi de 9h à 12h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Davignac et de Péret-Bel-Air ou les adresser par correspondance au président de la commission d'enquête, à la mairie de Davignac (code postal : 19250).

Un membre au moins de la commission d'enquête sera présent en mairies de Davignac et de Péret-Bel-Air pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :

* Mairie de Davignac :
- le lundi 5 décembre 2016 de 9h à 12h
- le mardi 20 décembre 2016 de 14h à 17h
- le mercredi 28 décembre 2016 de 9h à 12h
- le vendredi 13 janvier 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h

* Mairie de Péret-Bel-Air :
- le samedi 17 décembre 2016 de 9h à 12h
- le jeudi 5 janvier 2017 de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposé à la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'urbanisme et du cadre de vie) et aux mairies de Davignac et de Péret-Bel-Air pour y être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société PARC EOLIEN DU PUY PERET, Monsieur Aurélien Combret, chef de projet, tel : 04 99 23 25 18, email : aureliencombret@valeco.com.

A l'issue de la procédure réglementaire, le préfet de la Corrèze statuera par voie d'arrêté préfectoral sur la demande présentée au titre des installations classées (autorisation assortie du respect de prescriptions ou refus) et sur la demande d'autorisation de défrichement (autorisation ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête ainsi que l'arrêté préfectoral statuant sur la demande d'autorisation ICPE seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante : http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques

Le Préfet,

MARCHES PUBLICS-PRIVES

919028

COMMUNE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Brive Place Jean Charbonnel BP 80433 - 19312 Brive Cedex - Téléphone : 05 55 92 39 39 - Télécopieur : 05 55 18 16 99 – profil acheteur : https://marchespublics-brive.omnikles.com
2. Objet du marché : Centre aquatique - Acquisition de mobiliers pour l'aménagement intérieur de différents espaces (bien-être, zone goûter) de la Piscine de Brive
Procédure adaptée - article 27 du Décret relatif aux Marchés Publics
3. Allotissement :
Prestations divisées en lots : NON
4. Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées
5. Durée du marché ou délai d'exécution :
Délai d'exécution : 2 Mois
6. Justifications à produire par le candidat :
- Références principales du candidat sur les trois dernières années pour des prestations identiques à celles de la présente consultation.
- Etat des moyens (matériels-personnels)
- Attestations d'assurance Responsabilité Civile
- L'ensemble des pièces mentionnées à l'article 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Imprimé « Déclaration du Candidat » rempli et signé (suivant modèle joint au DCE)
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
7. Critères d'attribution : Ils sont indiqués dans le règlement de consultation.
8. Délai :
Date et heure limite de réception des offres : le 05/12/2016 à 17 : 00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
9. Autres renseignements :
M. DINARD Vincent / Mme CEUGNIET Caroline
Téléphone : 05. 55. 74. 37. 27 ou 05. 55. 74. 97. 45
Fax : 05. 55. 18. 15. 91
10. Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2016
11. Adresses
Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : Mairie de Brive Direction de la Jeunesse et des sports. Place Jean Charbonnel BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex
Téléphone : 05 55 74 37 27 Fax : 05 55 18 15 91
Téléchargement sur https://marchespublics-brive.omnikles.com
Adresse à laquelle les propositions doivent être envoyées :
Mode de réception :
Adresse postale : Mairie de Brive-la-Gaillarde Service des Marchés Publics Place Jean Charbonnel BP 80433 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex
Adresse de dépôt : Mairie de Brive
Service des marchés Publics
Passage des Doctrinaires Immeuble Leygonie 2ème étage 19100 Brive-la-Gaillarde Cedex
Remise électronique : https://marchespublics-brive.omnikles.com

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué
Jean SANTOS

Suite en rubrique

919009

COMMUNE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BRIVE - Groupement de commandes Mairie & CCAS Brive, Mairies de Turenne, Brignac-la-Plaine, Allassac & Malemort BP 80433 - 19312 Brive Cedex
- Téléphone : 05 55 92 39 39 - Télécopieur : 05 55 18 17 39
- Courriel : marchespublics@agglo-brive.fr
Type d'organisme : Commune
Affaire suivie par : Isabelle GOUNET
2. Objet du marché : LOCATIONS PONCTUELLES DE VÉHICULES ET DE MATÉRIELS - ANNÉES 2017-2018-2019-2020
- Type de fourniture/service : Autres services
Classification CPV : 60183000-4 Location de camionnettes avec chauffeur
Code NUTS : FR631
L'avis implique : un accord-cadre multi attributaires
Type de procédure : Appel d'offres ouvert - articles 25-I. 1, 66, 67 et 68 du Décret relatif aux Marchés Publics
3. Caractéristiques principales :
LOCATIONS PONCTUELLES DE VÉHICULES ET DE MATÉRIELS - ANNÉES 2017-2018-2019-2020
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON
Forme de l'accord cadre : marchés subséquents à bons de commande sans minimum ni maximum
Nombre maximal de participants à l'accord cadre envisagé : 3
L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum. À titre indicatif, le montant des prestations est évalué à 50 973 € HT (montant annuel tous lots confondus).
4. Allotissement :
Prestations divisées en lots : OUI
Lot n°01 - Locations ponctuelles de mini-bus 9 places de moins de 3.5 tonnes
Classification CPV : 60170000-0 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur Objet principal
Lot n°02 - Locations ponctuelles de véhicules utilitaires légers (fourgons - petits camions)
Classification CPV : 60183000-4 Location de camionnettes avec chauffeur Objet principal
Lot n°03 - Locations ponctuelles de véhicules poids lourds, d'engins, de matériels et d'outillages spécifiques
Classification CPV : 45500000-2 Location de machines et de matériel de construction et de génie civil avec opérateur Objet principal
Lot n°04 - Locations ponctuelles de véhicules frigorifiques et/ou isothermes
Classification CPV : 60183000-4 Location de camionnettes avec chauffeur Objet principal
5. Options : Sans objet
6. Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées
7. Durée du marché ou délai d'exécution :
Accord cadre passé pour 2017, éventuellement reconductible en 2018, 2019 et 2020.
8. Conditions relatives au marché :
Cautionnement et garanties exigés : Sans objet
Modalités essentielles de financement et de paiement : sur fonds propres
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Pas de forme imposée. Le Pouvoir Adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
Unité monétaire utilisée : euro
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentation associés.
9. Conditions de participation
Critères de sélections des candidatures :
1 - Capacités professionnelles, techniques et financières
10. Justifications à produire par le candidat :
Candidature :
- Etat des moyens (matériels-personnels)
- Attestations d'assurance Responsabilité Civile
- L'ensemble des pièces mentionnées à l'article 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Imprimé « Déclaration du Candidat » rempli et signé (suivant modèle joint au DCE)
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Présentation d'une liste des principales références du candidat sur les trois dernières années pour des prestations identiques à celles de la présente consultation
11. Critères d'attribution :
1 - Prix des prestations. (pondération 60)
2 - Valeur technique des prestations. (pondération 40)
12. Délai :
Date et heure limite de réception des offres : le 12/12/2016 à 17 : 00
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres
13. Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 16C0001
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels additionnels : - sans frais de reprographie
Renseignements complémentaires : Les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation des entreprises et remettre leurs plis à l'adresse suivante : https://marchespublics-brive.omnikles.com
14. Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/11/2016
15. Adresses
Adresse et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : - Mairie de Brive-la-Gaillarde Direction Stratégie - Logistique Place Jean Charbonnel BP 80433 - 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex - Téléphone : 05 55 18 17 14
- Télécopieur : 05 55 18 17 39
Adresse à laquelle les propositions doivent être envoyées :
Mode de réception : Envoi en recommandé avec AR ou remise contre récépissé
Adresse postale : Mairie de Brive Service des Marchés Place Jean Charbonnel BP 80433 19312 Brive Cedex
Adresse de dépôt : Mairie de Brive - Service des Marchés - Passage des Doctrinaires Immeuble Leygonie - 2ème étage 19100 Brive
Renseignements administratifs :
Mairie de Brive service des marchés Place Jean Charbonnel BP 80433 19312 Brive Cedex - Téléphone : 05 55 18 15 60 - Télécopieur : 05 55 18 15 61
- https://marchespublics-brive.omnikles.com
Renseignements techniques :
Mairie de Brive Service Achats BP 80433 - 19312 Brive Cedex - Téléphone : 05.55.18.17.14 - Télécopieur : 05.55.18.17.39 - Correspondant : Isabelle GOUNET
16. Procédures de recours :
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, Cours Vergniaud 87000 Limoges (France)- Téléphone : 05 55 33 91 55
- Télécopieur : 05 55 33 91 60 E-mail : greffe.ta.limoges@juradm.fr
Précisions concernant les délais d'introduction des recours : article L551-1 du code de justice administrative (référé précontractuel jusqu'à la date de signature du marché) ou refere contractuel de l'art Art.R. 551-7 du code de justice administrative pendant 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; Recours pour excès de pouvoir devant le TA : Article R421-1 du Code de justice administrative (deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée) Ce recours peut être assorti d'un référé suspension devant le juge des référés du TA (article L 521-1 du code de justice administrative). Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué
Jean-Pierre VERNAT

DIVERS

1219018

LONG STEP CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 22 rue du 9 Juin 1944
19000 TULLE
799 607 080 RCS BRIVE

Aux termes d'une décision en date du 4 Juillet 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

DISSOLUTIONS

319032

Rectificatif à l'annonce parue dans ce journal en date du 07/10/2016, concernant la **SARL A TWO BOIS**, N°319016, il fallait lire :... la dissolution anticipée de la société à compter du 21/06/2016 et non 20/06/2016, comme indiqué par erreur.

La Vie corrézienne
Premier hebdomadaire du département

319016

Notaires
Maître MAZEL,
Notaire à Brive (Corrèze),
2 bis avenue Firmin-Marbeau

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FLOROSE

6 Chemin des Vieilles Vignes
- Les Bolles- 19270 USSAC
RCS BRIVE 487 452 468

Aux termes d'un acte reçu par Maître MAZEL, Notaire à BRIVE le 4 novembre 2016, enregistré à BRIVE, les comptes de liquidation de la SCI FLOROSE ont été approuvés, quitus de sa gestion a été donné au liquidateur qui a été déchargé de son mandat. La clôture des opérations de liquidation à été prononcée compter du 4 novembre 2016. Pour l'exécution de la clôture de liquidation, domicile a été élu au domicile du liquidateur qui procédera à la radiation de la société.

Les actes, et pièces de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

Pour avis,
Me MAZEL

319003

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CORREZE TOURISME

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 6, Boulevard Jules Ferry,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Siège de liquidation :
9, Chemin de Bassaler
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
325 298 354 RCS BRIVE

L'Assemblée Générale réunie le 30 Mai 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François LERY, demeurant 9, Chemin de Bassaler 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

319033

HENRIQUES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège de liquidation : Le Gaucher
19360 COSNAC

L'Assemblée Générale réunie le 31 Octobre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Raphaël HENRIQUES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

319019

AMBROISE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège : 34 avenue Charles de Gaulle,
19140 UZERCHE
Siège de liquidation : Route de Dépée,
1 avenue Espagne
33590 GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
502 763 816 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE

L'Assemblée Générale réunie le 20 octobre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Claude LAGARDE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE-LA-GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

319025

MAXI COM

SARL Unipersonnelle
au capital de 5000,00 Euros
le bourg, 19500 Meyssac
531457513 R.C.S. Brive-la-Gaillarde

Par décision de l'Associé Unique en date du 02/11/2016, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/11/2016, nommé en qualité de liquidateurs la société Maxi com, au capital de 5000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brive sous le numéro 531457513, domiciliée : le Bourg, représentée par yves mathé, et Monsieur yves mathé, 5 Notre Dame, 19500 Meyssac et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur yves mathé.
Mention en sera faite au RCS de Brive-la-Gaillarde